



**Finances - Economie - Emploi - Formation -
Chambres consulaires**

**OBJET : Budget Annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval :
Vote du Compte Administratif 2021 et affectation du résultat de clôture de l'exercice 2021**

EXPOSÉ

Les membres du conseil communautaire ont pris connaissance du Compte Administratif 2021 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître notamment les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	122 568,26
Dépenses de fonctionnement	<u>177 932,48</u>
Résultat de l'exercice	-55 364,22
Report antérieur	<u>33 050,04</u>
Cumul	-22 314,18
Investissement	
Recettes d'investissement	0,00
Dépenses d'investissement	<u>0,00</u>
Résultat de l'exercice	0,00
Report antérieur	<u>0,00</u>
Cumul	
restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	<u>0,00</u>
Solde des restes à réaliser	
Besoin/excédent de financement	
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2022	-22 314,18

Le Compte Administratif 2021 est conforme au Compte de Gestion 2021 de M. le Trésorier.

DÉCISION

Article 1er : Les membres du Conseil Communautaire donnent acte à M. le Président de la présentation du Compte Administratif 2021 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Résultat exercice	-55 364,22
Report antérieur	33 050,04
Cumul	-22 314,18
Investissement	
Résultat exercice	0,00
Report antérieur	0,00
Cumul	0,00

Article 2 : Valide la reprise des résultats lors du vote du Budget Primitif 2022 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval comme suit :

- ✓ Inscrit au compte 002 « déficit de fonctionnement reporté » de la section d'exploitation, la somme de 22 314,18 €.

Article 3 : Constate que le Compte Administratif 2021 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval correspond aux décisions budgétaires du conseil communautaire.

Article 4 : Adopte le Compte Administratif 2021 du budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2021 définitivement closes.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 7 avril 2022

Le Président,

AR-Préfecture

044-200072726-20220411-30-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-04-2022

Publication le : 12-04-2022 Conseil Communautaire d



Le Président,
Alain HUNAULT
Alain HUNAULT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 43
 Nombre de suffrages exprimés : 50
 VOTES :
 Pour : 50
 Contre : /
 Abstentions : /

Date de la convocation : le 31 mars 2022

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 07 avril 2022

M. le Président



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 07 avril 2022

Les membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART		Excusé (pas de pouvoir)
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT		
	Mme Catherine CIRON		
	M. Georges-Henri NOMARI	Mme Jacqueline BOMBRAY	
	Mme Jacqueline BOMBRAY		
	M. Rudy BOISSEAU		
	Mme Claudie SONNET		
	M. Elias AMIOUNI		
	Mme Christine BOURDEL		
	M. Jean-Luc MARSOLLIER		
	Mme Simone GITEAU		
	M. Bernard GAUDIN		
	M. François-Xavier LE HÉCHO	Mme Marie Irène BOUIN	
DERVAL	M. Dominique DAVID		
	Mme Jacqueline LEBLAY		
	M. Michel HORHANT	Mme Jacqueline BOMBRAY	
	Mme Laurence LE BIHAN		Excusée (pas de pouvoir)
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET		
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	
	Mme Lucie PAUL		
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC		
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOULARD		
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD		
	M. Sylvain HAMON		
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN		
	M. Sylvain DESCARPENTRIES		
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON		

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		<i>[Signature]</i>
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		<i>[Signature]</i>
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT		<i>[Signature]</i>
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF		<i>[Signature]</i>
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	M. Hervé de TROGOFF	<i>[Signature]</i>
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		<i>[Signature]</i>
	M. Jean-Yves GICQUEL		<i>[Signature]</i>
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		<i>[Signature]</i>
	Mme Annette PIÉTIN		<i>[Signature]</i>
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		<i>[Signature]</i>
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Edith MARGUIN		<i>[Signature]</i>
PETIT-AUVERNE	M. Guy DELAUNAY		Excuse (pas de pouvoir)
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS		<i>[Signature]</i>
	Mme Isabelle MICHAUX	M. Jean-Michel DUCLOS	
	Mme Catherine LE HÉCHO	Mme Edith MARGUIN	
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU		<i>[Signature]</i>
SAINT-AUBIN DES CHÂTEAUX	M. Daniel RABU		Excuse (pas de pouvoir)
	Mme Marie-Paule SECHET		<i>[Signature]</i>
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		<i>[Signature]</i>
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		<i>[Signature]</i>
	Mme Marie-Anne LAILLET		<i>[Signature]</i>
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		<i>[Signature]</i>
	Mme Martine CHEVALIER		<i>[Signature]</i>
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS		<i>[Signature]</i>
	Mme Nathalie PIGRÉE		<i>[Signature]</i>
SOULVACHE	M. Didier PAITIER		<i>[Signature]</i>
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		<i>[Signature]</i>

AR-Préfecture

044-200072726-20220411-30-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-04-2022

Publication le : 12-04-2022



Le Président,

[Signature]
Alain HUNAULT